REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Cap d'Ail

Le 30 juillet 2018

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PUBLIQUE

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUILLET 2017

L'an deux mille dix-huit, le 26 juillet à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de M. Xavier BECK, Maire.

Etaient présents : MM. CASTEL, DALMASSO, Mme ELLENA, M. FRASNETTI, Mme LOUVET, M. TRAPHAGEN, Mme ROLAND SOBRA, Adjoints, Mme TARDEIL, MM. FABRE, ANDREO, DESCAMPS, AMBLARD, Mme ZEPPEGNO, MM. DELORENZI, POMMERET, Mme SPAGLI, M. ANGIBAUD, Mme HERVOUET, Conseillers municipaux.

Etaient excusés ou absents : M. RIEUX pouvoir à M. BECK, Mme DALLAL pouvoir à M. ANDREO, Mme BOUDABOUS pouvoir à M. FRASNETTI, Mmes ZAMBERNARDI, PAUL, PERRILLAT CHARLAZ.

Nombre de conseillers : en exercice : 25, présents : 19, votants : 22.

Mme HERVOUET a été élue secrétaire de séance.

****

ORDRE DU JOUR

M. le Maire informe le conseil des décisions qu'il a prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales puis donne lecture de l'ordre du jour et soumet à l'approbation le procès-verbal de la séance précédente. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

1 - DENOMINATION DU STADE MUNICIPAL « STADE DIDIER DESCHAMPS »

La commune souhaite rendre hommage à Didier DESCHAMPS, un des ses résidents, qui en tant qu'entraineur et sélectionneur a permis à l'équipe de France de remporter la coupe du monde en Russie.

Après le grand bonheur de sa victoire en tant que capitaine des Bleus en 1998 et deux belles saisons à l'AS Monaco, il a su prendre en main l'équipe de France et redresser son image jusqu'à la victoire du 15 juillet dernier.

Malgré les critiques et des débuts de compétition difficiles, il a réussi à faire une équipe de France très équilibrée et talentueuse.

Au-delà de cela, Didier DESCHAMPS est un homme simple, d'une très grande gentillesse et extrêment abordable qui a souvent participé aux manifestations sportives organisées par la commune.

En hommage à son parcours et dans la joie qu'il a su donner aux français, le stade municipal, où il a eu l'occasion de jouer lorsqu'il était à Monaco, portera son nom.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES : NEANT

La séance est levée à 18 h 40.